

## **ACM Advanced Currency Markets S.A.**

Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 19 février 2010, à 9 heures 30, en l'Etude de Me Jacques WICHT, notaire, sise au 29, rue du Rhône, à Genève.

### **Ordre du jour:**

1. Constitution de l'assemblée;
2. Présentation par le président des raisons d'augmenter le capital-actions de la somme de Fr. 30 000 000.- (trente millions de francs suisses) à la somme de Fr. 40 000 000.- (quarante millions de francs suisses), par l'émission de 10 000 actions de Fr. 1000.- (mille francs) chacune, au porteur, libérées en espèces, émises au pair, étant précisé que le droit préférentiel de souscription sera maintenu et que les droits non exercés profiteront aux autres actionnaires, proportionnellement à leurs droits, à l'exclusion de tiers, et décision de l'assemblée générale;
3. Divers.

Le conseil d'administration